

LA PRESSE EN REVUE...



MARDI 18 MARS 2014

SOMMAIRE

- 1) Elle se termine
- 2) Sauvons la droite
- 3) Ils sont énervés
- 4) L'arnaque des maisons...
- 5) Elle ne savait vraiment pas
- 6) Le vin a tourné ?!



Gérard Diez La Presse en Revue

I) La campagne des municipales se termine dans un climat délétère



Lors du meeting d'Anne Hidalgo au Cirque d'hiver, à Paris, jeudi dernier. - Photo Xavier Popy / REA

Crise et soupçons d'un côté, affaires de l'autre... A moins d'une semaine du premier tour des élections municipales, la campagne se termine dans un climat délétère. Au grand dam des candidats des deux principaux partis - PS et UMP -, qui s'activent à surtout localiser le scrutin.

Pour les candidats socialistes, la volonté est évidente et depuis longtemps. Les élections intermédiaires sont généralement défavorables au pouvoir en place. Et l'exécutif, cette fois-ci, multiplie les handicaps. Absence de résultats probants sur les fronts économique et social, recul dans le champ sociétal, hoquet de la réforme des rythmes scolaires... Les derniers mois ont eu de quoi désespérer les différentes strates de l'électorat de gauche (catégories populaires, « bobos », profs) et cela s'est ressenti dans l'impopularité record du chef de l'Etat.

Il y a encore dix jours, une tête de liste PS dans une grande ville se félicitait qu'on « n'entende plus le gouvernement » - « c'est toujours mieux » -, mais c'était juste avant qu'il se débrouille pour trébucher sur une affaire qui visait Nicolas Sarkozy au premier chef. Aussi, les nombreux maires sortants socialistes misent-ils beaucoup sur leur bilan local, pour limiter la casse, et ceux qui partent à la conquête d'une mairie s'en tiennent, le plus possible, aux sujets municipaux dans leurs porte-à-porte. Le PS s'est abstenu de toute campagne nationale et le Premier ministre n'a tenu aucun meeting municipal.

16 ministres dans la bataille

Cette tactique de la « déconnexion » porte en partie ses fruits puisque, selon les sondages, quelque 65 % à 70 % des électeurs disent vouloir se prononcer sur des enjeux locaux et que, selon une enquête LH2 pour France Bleu, 58 % des Français sont satisfaits de leur maire sortant. Mais elle a aussi ses limites. Parce que 16 ministres sont engagés dans la bataille. Et surtout parce que les déboires nationaux du gouvernement ont tendance à saturer l'espace médiatique. « Les électeurs commencent à peine à entrer dans la campagne », soupiraient, la semaine dernière, plusieurs candidats de gauche.

A droite, si l'on s'est répété durant toute la campagne que l'impopularité record de l'exécutif ne pouvait pas ne pas avoir d'impact sur le scrutin, on se prend aussi, à une encablure du premier tour, à douter de la force du ressac attendu, à douter des « conditions réunies pour

une vague bleue », selon les mots de Jean-François Copé. Bref, à voir s'éloigner l'espoir d'un scénario à la 1983 - quand la droite avait pris sa revanche avec de nombreuses conquêtes deux ans après l'arrivée de François Mitterrand à l'Elysée.

La crainte de l'abstention

Le président de l'UMP a choisi de nationaliser la campagne - rythmes scolaires et fiscalité, théorie du genre, « échec » de l'inversion de la courbe du chômage -, misant gros sur le vote sanction. Mais, sur le terrain, les candidats, qu'ils soient maires sortants ou pas, se sont d'abord concentrés sur les enjeux locaux, jouant avec modération le jeu de la nationalisation, tant la « marque » UMP reste décriée. Et ce ne sont pas les « affaires » qui l'ont renforcée : les élus craignent, face au « feuilleton », de voir leurs « efforts menacés », relate un ancien ministre. D'aucuns sont convaincu à l'UMP que la mise sur écoute de Nicolas Sarkozy va accroître le désir d'en découdre de l'électorat de droite nostalgique de l'ex-chef de l'Etat. D'autres redoutent que l'accumulation des enquêtes ouvertes en démobilise une partie.

Le niveau d'abstention est donc particulièrement redouté à gauche, mais aussi à droite, tant le scrutin se jouera sur le camp le mieux à même de mobiliser. Il se jouera aussi sur le score du Front national. En embuscade, le parti d'extrême droite espère bien évidemment rafler la mise dans ce climat. Il est au fond le seul parti qui a intérêt à nationaliser la campagne, d'autant qu'il n'a pas de bilan local à faire valoir. Présent comme jamais il ne l'a été dans un scrutin municipal, avec près de 600 listes, le FN compte prendre quelques villes - ce qui sonnera comme un coup de tonnerre - et peut empêcher l'UMP de reconquérir un certain nombre de villes moyennes.

« S'il y a des triangulaires, des candidats de gauche peuvent être élus », a même reconnu le ministre délégué au Développement, l'écologiste Pascal Canfin. Il est rare qu'un responsable de gauche l'avoue publiquement.

lesechos.fr-labelle Ficek et Elsa Freyssenet

LAPRESSEENREVUE.EU

II) Il faut sauver la droite !



STEPHANE
GUILLON

Je vous ai déjà parlé de mon grand ami de droite Hubert et en particulier de son passage à vide à quelques mois de l'élection présidentielle de 2012 (Libération du 4 octobre). La sarkozie, gangrenée par les affaires, commençait à vaciller et j'avais dû le soutenir et le

rassurer quant à la certitude qu'il devait bien exister une jolie droite faite de valeur et de conviction. Après une sévère dépression dont l'apothéose fut le soir du 6 mai, Hubert avait fini par remonter doucement la pente et retrouver espoir. Etre dans l'opposition le galvanisait et il attendait serein «des lendemains qui chantent». De nouveau, nous nous chambrions allègrement lors de dîners politiques passionnés. Mon ami se sentait revivre et plus la gauche accumulait les bides, plus il jubilait : «Ah bravo l'affaire Cahuzac, bravo ! Et après, ça donne des leçons... quant aux portiques écotaxes, c'est plus une reculade, c'est une débandade. Ça, pour balancer des gaz lacrymogènes sur des familles lors de la Manif pour tous, ils sont très forts... mais quand c'est des écolos qui saccagent un centre-ville, y a plus personne. Ils feraient mieux de s'occuper du chômage, au lieu de vouloir gommer les différences "hommes-femmes" dès la maternelle... on va finir comme les Grecs : en faillite et dirigé par des tarlouzes !»

De mon côté, j'essayais de le chambrer un peu : l'élection truquée de l'UMP, le putsch de Copé, les œillades énamourées de Fillon à l'électorat frontiste... Mais rien n'entamait le nouveau moral d'Hubert. Il y croyait dur comme fer !

Alors, fatalement, il y a dix jours, lorsque sa femme Isabelle m'a appelé pour me dire que mon ami était au plus mal, qu'il était alité, refusait de s'alimenter et avait déchiré sa carte de l'UMP, je n'y ai pas cru ! Une heure plus tard, j'étais à son chevet. Triste, amaigri, Hubert n'était plus que l'ombre de lui-même. «Cette fois-ci, me dit-il, dans un souffle, c'est vraiment fichu. Copé, Buisson, Sarkozy... trois scandales en moins d'une semaine... c'est mort !»

Même si je savais la situation désespérée, je tentais de lui remonter le moral, je lui mentais...

comme on fait avec les malades en phase terminale :

«Ils vont s'en sortir Hubert, à chaque fois, ils bénéficient d'un non-lieu, ils réussissent à acheter un juge, corrompre un magistrat !

- Ils sont cuits, me répond-il dans un râle, le pot-aux-roses est découvert, plus rien ne peut les sauver, Buisson va tout balancer.

- Ecoute, Pasqua, Chirac et Balladur coulent une retraite paisible, si eux s'en sont tirés, tous les espoirs sont permis. Sarko, c'est MacGyver, il s'en sort toujours ! Même avec dix affaires de corruption aux fesses, il sera réélu ! Quand la ménagère le voit au concert de Carla, souriant, bronzé, saluant la foule, elle s'en fout que ce soit un voyou, l'important, c'est qu'il soit dans Gala !»

Hubert ne réagissait presque plus, à l'entrée de la chambre, Isabelle sanglotait doucement, je décidais d'abattre une dernière carte, un événement qui avait fait le bonheur d'Hubert, qui l'avait fait rire à gorge déployée pendant plusieurs semaines. Je mettais mon casque de moto, je m'entourais d'un drapeau et j'imitais Hollande sur son scooter rejoignant en catimini sa maîtresse.

Hubert eut soudain un soubresaut : «Il a raison ! Pourquoi se gêner ? Les autres sont tellement cramés qu'il peut tout se permettre : passer la barre des 4 millions de chômeurs, construire un aéroport au milieu du parc de Versailles, reprendre Cahuzac à Bercy, nommer le fils Fabius à la justice, Gayet à la culture, Duflot à la tête d'Areva pour construire des EPR, elle est capable d'accepter en plus... il peut tout faire !»

J'étais désespéré, je voulais gagner du temps, empêcher mon ami Hubert de sombrer. Je tentais l'impossible :

«Il n'y a pas que Sarko, Copé et Fillon à droite, on peut trouver quelqu'un d'autre...

- Cite-moi un type honnête, un seul ! - Alain Juppé !

- Il a été condamné à quatorze mois de prison avec sursis.

- C'est du passé. Alain Juppé, c'est chouette comme choix, c'est moderne (Intérieurement, je me détestais.). On parle d'un ticket avec Bayrou,

aucune condamnation, Bayrou. La caissière d'un supermarché oublie de lui compter un article, il le rapporte !»

Hubert fixait le plafond, effondré. J'enfonçais le clou :

«Michel Noir, Jacques Toubon, Douste-Blazy ! Quand les fondations tangent, il faut aller chercher les anciens, renouer avec les fondamentaux. Pierre Messmer, ça, c'est une bonne idée. Plusieurs fois ministres, une fois Premier ministre, grand résistant, un type irréprochable Messmer !

- Il est mort ! - T'es sûr ? - Mort et enterré.

- C'est encore mieux ! Irréprochable, de l'expérience et mort ! Comme ça, on est sûr qu'il ne fera jamais de connerie, qu'il restera vierge. C'est la solution pour la droite !» Hubert souriait de nouveau, je sentais qu'il était sauvé... mais pour combien de temps ?

liberation.fr- Stéphane Guillon

III) Affaire Copé : cette facture de Bygmalion qui a fait bondir le PS

Par Michel Deléan et Mathilde Mathieu et Ellen Salvi et Marine Turchi

600 euros de l'heure. C'est le tarif de la formation que Jérôme Lavrilleux, directeur de cabinet de Jean-François Copé et conseiller général de l'Aisne, a prétendu faire payer à sa collectivité, au bénéfice de la société Bygmalion. Le conseil général a refusé de régler un centime.

Les factures de Bygmalion sont décidément impayables. D'après des informations recueillies par Mediapart, l'entreprise détenue par des proches de Jean-François Copé, plus précisément sa filiale Doxeo spécialisée dans la formation des élus locaux, a osé adresser en 2011 une « convention » à 7 176 euros pour seulement douze heures de coaching au conseil général de l'Aisne. Le conseiller général qui prétendait bénéficier de cette formation, au tarif inattendu de 600 euros de l'heure, n'est autre que Jérôme Lavrilleux, le

directeur de cabinet de Jean-François Copé à l'UMP, régulièrement présenté comme son âme damnée. Choquée, la collectivité a bloqué le contrat et refusé de déboursier un centime.



J. Lavrilleux, directeur de cabinet de Copé, lors du vote pour la présidence de l'UMP. © Capture BFMTV

Tous les élus locaux ont certes droit à des heures de formation dispensées par l'organisme agréé de leur choix, prises en charge par leur collectivité. « Mais là, c'était bien plus cher que les prix habituellement pratiqués », explique Philippe Mignot, le directeur de cabinet du président du conseil général socialiste, qui reconnaît avoir retoqué la « convention ». « En quinze ans, je n'avais jamais eu de problème avec les demandes des élus, jure-t-il. Ni de gauche ni de droite. »

Le contrat prévoyait pour Jérôme Lavrilleux six séances de deux heures en tête à tête avec un directeur de Bygmalion, organisées dans les locaux du groupe à Paris, étalées entre le 30 juin 2011 et le 8 décembre 2011. Au menu : « Prise de parole en public », « Training et mise en situation », « L'argumentation comme outil d'affirmation », ou encore la « communication sensible ».

<http://www.scribd.com/doc/212613276/Convention-Doxeo>

Ce nouvel épisode pourrait intéresser le parquet de Paris qui a ouvert une enquête préliminaire le 5 mars sur d'éventuelles infractions pour « faux », « abus de biens sociaux » et « abus de confiance », confiée à l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales. D'après Le Point, le groupe de Bastien Millot et Guy Alves aurait « surfacturé » des prestations d'événementiel et de communication pendant la dernière présidentielle, au détriment de l'UMP et du candidat Nicolas Sarkozy.

Sollicité par Mediapart, Jérôme Lavrilleux, par

ailleurs tête de liste UMP dans le Nord-Ouest pour les prochaines européennes, nous a raccroché au nez vendredi soir : « Je n'ai aucune réponse à donner à quoi que ce soit à Mediapart. Je me contrefiche de ce que vous pouvez marquer. Vous marquez ce que vous voulez, vous enregistrez ce que vous voulez. » Le président de son groupe UMP au conseil général, Hervé Muzart, le défend plutôt mollement. « Je n'ai pas à juger », se contente de glisser l'élus, qui a « vu passer le nom du prestataire Bygmalion en 2011 pour la première fois ».

Dans les rangs de l'opposition, on en profite surtout pour rappeler que Jérôme Lavrilleux « ne vient quasiment jamais siéger », selon Jean-Pierre Balligand (PS). D'après le pointage de la présidence, l'élus UMP se serait présenté « deux fois en trente et une séances » depuis mars 2011 (date de sa réélection).

De son côté, le "Copé boy" Bastien Millot, l'un des principaux actionnaires de Bygmalion, défend son tarif de 7 176 euros, qu'il ne juge « pas extravagant ». « Quand vous prenez des gens pour former des élus, ce sont des professionnels, ça se paye, balaye le communicant. Ces formations individuelles sont gérées par des intervenants spécialisés. J'aimerais bien savoir sur quoi se base le conseil général de l'Aisne pour dire que c'est trop cher. » Des formations de ce genre, Doxeo « en délivre des centaines par an », assure-t-il. Et Jérôme Lavrilleux, en fin de compte, n'en aurait « jamais suivi » une seule.



Le communicant Bastien Millot, proche de Copé depuis de longues années, fut son directeur de cabinet et son conseiller. ©Vimeo

Si lui aussi trouve cette histoire « curieuse », c'est pour une tout autre raison. « Je ne comprends pas pourquoi ils ont retoqué cette demande, alors que Jérôme Lavrilleux, comme tout élu, a un droit à la formation, déclare Bastien Millot à Mediapart.

Refuser une formation sans donner d'explication à l'élus et à l'organisme n'est pas légal ! Où est la lettre qui explique ce refus ? Je n'ai jamais eu la moindre réponse écrite. »

Agréé comme organisme de formation en 2009, Bygmalion a su profiter d'un marché très juteux dans tout l'Hexagone. Depuis 1992, les collectivités locales sont en effet tenues de dépenser, en formation, un montant équivalant à 20 % des indemnités de fonction de leurs membres. Financés sur deniers publics, ces stages sont régulièrement facturés plus de 1 000 euros par jour par les prestataires, nombreux d'un côté comme de l'autre de l'échiquier politique. Ainsi depuis 2009, Bygmalion ne vend plus seulement des prestations de communication aux collectivités UMP (voir l'article de Mediapart) ou du "coaching" au parti pour ses militants, mais commercialise avec sa filiale Doxeo des séances de formation pour les élus municipaux, départementaux et régionaux.

Plusieurs formateurs concurrents de la société expliquent à Mediapart que cet essor de Doxeo doit beaucoup à l'ascension de Jean-François Copé à l'UMP. « Lorsqu'il a pris la présidence du groupe à l'Assemblée en 2007, puis celle du parti fin 2010, Bygmalion a récupéré à chaque fois de nombreuses formations d'élus et de militants UMP », confie l'un d'eux. S'agissant des sessions payées sur les budgets des collectivités, un autre confirme qu'« il y a des zones entières de France où l'on sait que c'est Bygmalion. On n'a pas "le droit" d'y aller, on le constate quand on démarche par téléphone. » « Nous allons chercher nos clients nous-mêmes ! » nous avait rétorqué Bastien Millot, lors d'un entretien en juillet dernier.

Lui et Jérôme Lavrilleux se connaissent par cœur, tous deux originaires de l'Aisne, tous deux soutiens inoxydables de Jean-François Copé. Mais si Bastien Millot court les plateaux radio et télé depuis des années, Jérôme Lavrilleux n'a surgi devant les caméras qu'en novembre 2012, lors des élections internes pour la présidence du parti et la guerre Copé-Fillon. C'est lui qui avait brandi les fameux documents prouvant « le bourrage d'urnes massif » opéré, selon lui, par le camp de l'ancien premier ministre.

Pendant la présidentielle de 2012, Jérôme Lavrilleux avait également su se rendre indispensable à Nicolas Sarkozy en gérant la logistique de ses meetings, au point que l'ancien

chef de l'État lui a remis, après la défaite, l'insigne de l'ordre national du mérite.

mediapart.fr

Bygmalion près de chez vous

Gérald Andrieu - Marianne

Journaliste politique à Marianne chargé du suivi des partis

Vos impôts locaux atterrissent-ils dans les poches de Bygmalion sans que vous le sachiez ? Pour en avoir le cœur net, il vous faut scruter votre magazine municipal...



Couvertures de différents magazines municipaux

Vos impôts locaux atterrissent-ils dans les poches de Bygmalion sans que vous le sachiez ? Pour en avoir le cœur net, il vous faut scruter votre magazine municipal. Maisons-Alfort, Melun, Esbly, Saint-Gratien, Soisy-sous-Montmorency, toutes ces villes UMP d'Ile-de-France passent par la société Idéepole, une filiale du groupe, pour réaliser leur revue. Saint-Maur-des-Fossés, aussi, a fait appel à ses services, en déboursant au passage des centaines de milliers d'euros pour des guides qui n'ont jamais vu le jour...

Journal municipal, plaquette touristique, affiche, le duo Millot-Alvès tourne à plein régime à Coulommiers dont le maire, le député copéiste Franck Riester, s'est montré bien silencieux depuis que l'orage a éclaté... Le patron du groupe UMP à l'Assemblée, Christian Jacob, fervent

soutien de Copé lui aussi, l'a ouvert en grand au début de « l'affaire », dénonçant un « papier racoleur » du Point. Se rappelait-il alors que l'Office de tourisme de Provins, la ville dont il préside les destinées, fait appel à Bygmalion pour sa communication ?

Jusqu'à l'été 2009, le magazine de la commune de Beauvais était, lui aussi, conçu par Idéepole. Cocasse, quand on sait que Bastien Millot en a été premier adjoint avant d'être exclu de la majorité en 2004 après sa condamnation pour détournement de fonds publics : il avait gratifié un chauffeur de la ville de 1 500 fausses heures supplémentaires...

La municipalité UMP de Dreux, quant à elle, s'est offert les services de Bygmalion à l'été 2012 pour des « conseils en communication ». De très précieux conseils puisqu'ils ont coûté 90 000 € hors taxes... Dans le même registre, les villes UMP de Menton, Levallois-Perret et du Cannet se sont également payé les chères lumières de la « Millot compagnie ».

Et ailleurs sur l'échiquier politique ? Le conseil général de Côte-d'Or, présidé par le centriste François Sauvadet, passe par Bygmalion pour son magazine. Comme l'a fait jusqu'en décembre 2012 le maire Nouveau Centre d'Annecy, Jean-Luc Rigaut, avant qu'il ne trouve un prestataire plus « innovant », nous a-t-on fait savoir.

A gauche, en revanche, la pêche est moins fructueuse... Bygmalion a bien conçu le site Internet de la ville de Bagnolet dirigée par un maire communiste un brin mégalomane et participé à l'organisation, via sa filiale Event & Cie, d'un rassemblement festif autour du Vélib' en 2011 pour la Mairie de Paris. Mais au-delà...

Pour Bastien Millot, s'il y a une profusion de communes UMP parmi ses clients, c'est simplement parce que Bygmalion a racheté la société Idéepole : « Son portefeuille contenait beaucoup de municipalités de droite. Si elles ont continué avec nous, ce n'est pas pour nos beaux yeux, mais parce qu'elles sont satisfaites. »

En revanche, il se refuse à révéler le nom d'autres donneurs d'ordres, et notamment de gauche, au motif qu'il ne veut pas leur nuire : « En pleine tempête médiatique, ne comptez pas sur moi pour vous dire de qui il s'agit. » Délicate attention.

IV) Près d'une maison de retraite sur deux arnaque ses clients



Par Challenges.fr

48% des maisons de retraite donnent une mauvaise information sur les prix ou usent de pratiques commerciales trompeuses, selon la DGCCRF.



Sur les 278 établissements contrôlés en 2013, 48% ne respectent pas le code de la consommation et de l'action sociale des familles. (c) Darron Cummings/AP/SIPA

Près d'une maison de retraite sur deux (48%) trompe ses clients en leur fournissant une mauvaise information sur les prix ou en usant de pratiques commerciales trompeuses, selon la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF).

D'après les résultats d'une enquête menée en 2013, révélés par RTL lundi et envoyés à l'AFP, on constate tout de même une "amélioration des pratiques du secteur", puisque "le taux d'anomalie" était de 59% en 2011, soit plus de 10 points supérieurs.

Sur les 278 établissements hébergeant des personnes âgées contrôlés l'an dernier, 48% ne respectent pas le code de la consommation et de l'action sociale des familles.

Pratiques commerciales trompeuses

Selon l'enquête de la DGCCRF, 58% des cas d'infraction concernent l'information sur les prix, 25% des pratiques commerciales trompeuses et

17% le non-respect du taux d'évolution des prix.

A titre d'exemple, l'enquête pointe des avertissements reçus par des maisons de retraite ayant mis en évidence "la proximité de l'océan, des parcs et des lacs", alors que "l'océan est inaccessible à pied aux personnes âgées".

Les enquêteurs ont aussi relevé que "les modalités de remboursement du dépôt de garantie ne figurent pas dans la plupart des contrats".

Ils soulignent par ailleurs que, comme en 2011, l'affichage des prestations effectuées par des professionnels extérieurs (pédicure, coiffeur, esthéticienne...) est "souvent incomplet, voire inexistant".

Dans un communiqué l'AD-PA (Association des directeurs au services des personnes âgées), s'est offusqué que la DGCCRF jette ainsi "le discrédit sur toute une profession".

Elle a réclamé "la transparence totale sur le nombre de cas de fraudes graves" et "la transparence totale sur le nombre d'infractions mineures dont l'AD-PA est certaine qu'elles constituent l'immense majorité des cas".

Plusieurs dispositions du projet de loi sur la consommation de Benoît Hamon, adopté le mois dernier par le Parlement, visent à lutter contre les clauses abusives des contrats d'hébergement en maison de retraite. Les établissements ne pourront plus par exemple, au décès d'un résident, facturer à sa famille l'intégralité du mois en cours une fois la chambre libérée.

(Avec AFP)

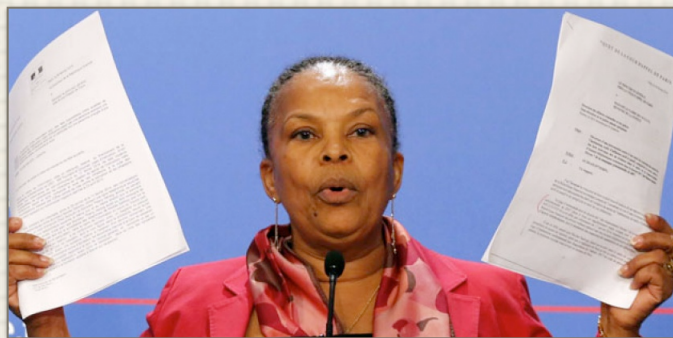
LAPRESSEENREVUE.EU

V) Sarkozy écouté : le cabinet de Taubira savait. Pas la ministre



Par Denis Demonpion

"Je ne savais pas", a juré la ministre. Le pis, c'est que c'est vrai ! Sa directrice de cabinet était au courant mais n'a fait suivre l'information qu'à Matignon. Histoire d'un amateurisme coupable.



Christiane Taubira a donné une conférence de presse après le conseil des ministres, le 12 mars 2014 (J. BRINON/SIPA).
J. BRINON/SIPA

Eh bien non, Christiane Taubira n'a pas menti. N'en déplaise à Jean-François Copé, le président de l'UMP, qui hurle "à la démission". Soupçonnée par l'opposition d'avoir été informée du contenu de la procédure judiciaire ouverte le 26 février contre Nicolas Sarkozy pour un présumé trafic d'influence, la ministre de la Justice a bel et bien été tenue dans l'ignorance - par son propre cabinet ! - de l'existence du placement sur écoutes de l'ancien président. Un de ses proches assure qu'il y a eu "un bug". Le mot est juste même s'il est un peu faible pour traduire ce mélange d'amateurisme et d'improvisation dont a fait preuve la Chancellerie à cette occasion. Selon nos informations, ce n'est en effet que le mardi 11 mars au soir, après la livraison du "Canard enchaîné" daté du lendemain, que la ministre, sous le feu roulant des mises en cause, convoque une réunion de crise à la Chancellerie. Il est alors tout juste 20 heures.

Réunion d'urgence

Sous le titre "Taubira et Valls vraiment à l'écoute", l'hebdomadaire satirique affirme que la Garde des Sceaux a reçu "régulièrement un résumé du déroulé de l'enquête, comprenant une

synthèse des écoutes téléphoniques". A la lecture de ces lignes, son sang ne fait qu'un tour. De fait, à cette heure, la ministre ignore encore le détail de cette affaire. Afin d'y voir plus clair et surtout de se doter d'arguments pour répliquer au procès en instrumentalisation de la justice qui lui est intenté, elle convoque six personnes. Toutes sont sommées de s'expliquer. Au premier chef, sa directrice de cabinet, Christine Maugué. Egalement présents, ce soir-là, le directeur adjoint de cabinet François Pion, le conseiller pénal Philippe Astruc, le porte-parole Pierre Rancé, la conseillère en communication Virginie Sainte-Rose, et bien sûr le fidèle et très énigmatique conseiller spécial, Jean-François Boutet. "Celui-ci n'est pas un relais de la pensée de la Garde, observe le député radical de gauche Alain Tourret. Peut-être l'est-il dans la réflexion, mais pas dans l'action". Avocat au Conseil d'Etat, fils de Jacques Boutet, l'ancien président de TF1 et du Conseil supérieur de l'Audiovisuel, l'homme de l'ombre de la maison Taubira a surtout été longtemps été un des rouages du Parti radical de gauche dont Christiane Taubira fut la candidate lors de l'élection présidentielle de 2002.

"Un problème interne"

Interrogée par "le Nouvel Observateur", Christine Maugué ne nie pas l'existence de cette réunion de crise tenue dans son bureau. C'est là, et là seulement, que le rapport qui fait polémique, transmis dès le 26 février au cabinet du Premier ministre, est remis en personne à la garde des Sceaux. Jusque-là, sa directrice de cabinet n'en avait rien fait. D'où le cafouillage des interventions médiatiques de Christiane Taubira, la veille en particulier dans le JT de 20 heures de TF1. Une fois le document en mains, la Garde choisira d'ailleurs de le brandir publiquement, dès le lendemain, lors d'une conférence de presse improvisée, à l'Elysée, à l'issue du conseil des ministres. "C'est un problème interne au cabinet", avoue Christine Maugué, la voix blanche. "Je n'ai pas à répondre et je ne répondrai pas là-dessus", s'agace-t-elle avant même qu'on la relance : "Je ne répondrai plus sur les affaires", martèle-t-elle. Epiloguer sur celles-ci serait, selon elle, "gravement erroné. Point barre".

Denis Demonpion - Le Nouvel Observateur

VI) 1855, la pyramide de Ponzi du vin



Emeric Sauty de Chalon, PDG de 1855, société de vente de vin haut de gamme par Internet - SIPA

Par Sandrine Cassini

En redressement judiciaire, le site de vente en ligne fait face à des centaines de plaintes de clients. Le parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire.

A trente-six ans, Paul (*), jeune Parisien branché, ne s'attendait pas à une telle mésaventure. Il y a trois ans, à la recherche d'un vin particulier – un Château-Gruaud-Larose, grand cru classé de saint-julien –, il trouve son bonheur sur le site spécialisé 1855, qui promet « le plus grand choix de vins sur Internet ». Cette fois-là, Paul dépense 2.500 euros pour 8 caisses de primeurs, c'est-à-dire de vins avant leur mise en bouteille. La livraison doit être honorée au printemps 2012. Deux ans plus tard, ne voyant rien venir, le jeune homme contacte à plusieurs reprises le site d'e-commerce. « Pendant six à huit mois, ils m'ont dit : ne vous inquiétez pas, on va vous livrer, votre commande est en cours », raconte le client lésé.

Qui décide alors de porter l'affaire en justice. « A

ce moment-là, ils ont admis qu'ils ne pouvaient pas me livrer. Ni me rembourser d'ailleurs en raison de problèmes de trésorerie », poursuit-il. En 2013, le tribunal d'instance de Paris ordonne la livraison de la commande sous quinze jours, assortie de 100 euros d'astreinte par jour de retard pendant trois mois. Une lourde peine – les juges n'imposant des astreintes que lorsque les affaires se multiplient – qui laisse 1855 de marbre. « Une fois la condamnation prononcée, les arguments ont encore changé, et là, c'était soi-disant à cause de l'astreinte qu'ils ne pouvaient pas me livrer, alors qu'ils ne m'ont jamais rien versé », s'énerve Paul, auquel 1855.com doit finalement 11.000 euros.

La spirale devient infernale

Comme lui, des centaines de clients ont connu ce genre de mésaventure. Au cœur des récriminations, ces fameux primeurs jamais livrés. Comme Paul, les mécontents ont saisi les

tribunaux. « Il y a eu un emballement des décisions de justice sur les six derniers mois de 2013 », reconnaît Guilhem Bremond, l'avocat de 1855. Certains clients obtiennent jusqu'à « 5.000 euros d'astreinte par jour de retard », explique Hélène Poulou, qui défend 300 clients. Faute d'obtenir réparation, l'avocate a fait saisir le stock de l'entreprise à l'été 2013 et bradé les bouteilles à l'encan. Montant de la vente : à peine 400.000 euros, alors que le stock est estimé à 1,5 million. Fureur de 1855 qui saisit à son tour la justice. Les fonds sont pour l'instant sous séquestre.

Cette vente sauvage, qui prive le site de ses maigres stocks, ajoutée à l'avalanche de condamnations précipitent son placement en redressement judiciaire début octobre. Ses filiales ChateauOnline et Caves de la Transat suivent fin octobre et à la mi-janvier. « [Certains] clients mécontents exigent d'être indemnisés vingt fois ou trente fois le montant de leur commande initiale. C'est de nature à menacer l'existence de notre entreprise », se plaint à « Challenges », en octobre 2013, le fondateur de la société, Emeric Sauty de Chalon. Parallèlement, l'affaire a pris une tournure judiciaire. La répression des fraudes (la DGCCRF) a collecté 800 plaintes et transmis un dossier au parquet en avril 2013. Selon nos informations, une enquête préliminaire pour des motifs tournant autour de la tromperie, l'escroquerie et l'abus de confiance a été ouverte.

Comment 1855, start-up admirée des années 2000 qui rêvait d'être « l'Hermès du vin », a-t-elle pu connaître une telle descente aux enfers ? Ses problèmes ne datent pas d'hier. Sur le Web, on trouve trace des premières plaintes de clients mécontents dès les primeurs de 2003. Les dysfonctionnements tiennent au modèle « en rupture » imaginé par Emeric Sauty de Chalon. Le PDG de 1855 – un nom qui se réfère à l'année de classification des crus bordelais – fait du « zéro stock » un Graal pour conquérir le marché : il vend aux clients, encaisse et achète ensuite. L'objectif : avoir un minimum de bouteilles en réserve.

Séduisant sur le papier, ce système de vente à découvert est très risqué, un vin – en particulier un grand cru, la spécialité de 1855 – étant rare par nature. Dans le cas des primeurs, la spirale devient infernale. Deux ans après la mise en bouteilles des millésimes, les prix explosent, et les vins deviennent introuvables. Ainsi, le Château-Gruaud acquis par Paul a doublé en trois ans, passant de 49 à 96 euros le flacon. 1855 doit

donc livrer ses clients à perte ! « Mes clients ont versé plus de 1 million d'euros, mais le préjudice total atteint 4 millions d'euros », estime l'avocate, Hélène Poulou.

Pour Emeric Sauty de Chalon, qui rêvait d'imposer ses règles aux grandes maisons de bordeaux, dont le marché est très organisé, le pari est perdu. « Il croyait qu'il pourrait trouver des prix moins chers en dehors de la Place à Bordeaux [la place de marché officielle des vins bordelais] », dit Jean-Michel Cazes, de Château-Lynch-Bages. « Il était persuadé qu'il y avait une entente et qu'il pouvait la casser », corrobore un ancien.

Très vite, 1855 n'a plus eu les moyens d'honorer ses commandes. « Sur les primeurs de 2005, la différence entre les allocations fermes et ce qu'il fallait acheter était de 20 millions d'euros », affirme un ancien cadre. C'est donc une sorte de pyramide de Ponzi qui se met en place. L'argent qui rentre servant à payer le quotidien et un maximum de livraisons en souffrance.

Système bancal

Inévitablement, le site se brouille avec les Châteaux, auxquels il fait une mauvaise publicité, et les négociants de bordeaux, qu'il a du mal à régler. « C'est notre crédibilité qui est mise en doute. Cela touche les clients, mais aussi nos marques », dénonce Olivier Bernard, président de l'Union des grands crus de Bordeaux et gérant du Domaine Chevalier. Le problème des primeurs déborde sur l'activité classique de 1855 et laisse des factures dans des maisons de champagne, comme Drappier. Laurent-Perrier demande au tribunal de commerce de Paris d'ouvrir une procédure de liquidation judiciaire sur 1855. Un chèque providentiel du site de vins viendra régler le litige.

Les pertes s'accumulent, atteignant 30 millions d'euros fin 2012. En éternelle quête d'argent frais, 1855 s'introduit en Bourse en 2006. La société, valorisée 40 millions d'euros, lève 15 millions d'euros. Une somme brûlée en quelques mois pour payer les négociants, selon un ancien.

La longévité de ce système bancal fait jaser. A Paris et à Bordeaux court la rumeur qu'Emeric Sauty de Chalon bénéficierait d'amis très haut placés. On lui en connaît au moins un. Pendant longtemps, le fondateur a usé d'un atout maître, Jean-Pierre Meyers, le gendre de Liliane

Bettencourt, qu'il a eu le talent de séduire au début des années 2000, quand, à l'époque, aider les jeunes loups de l'Internet était à la mode chez les grands patrons français. « Les dirigeants de 1855 nous disaient qu'ils étaient soutenus par Jean-Pierre Meyers, que donc tout allait bien », raconte Florence Cathiard, à la tête de Château-Smith-Haut-Lafitte. Des années durant, le mari de Françoise Bettencourt-Meyers resta l'un des principaux actionnaires de la société, remit abondamment au pot et servit de caution financière et morale à 1855, avant d'en sortir en 2012, lassé par la mauvaise réputation du site.

Il faut dire que le fondateur de 1855 est doté d'une « très grande force de persuasion ». « J'étais programmé pour aller dans un grand cabinet de conseil en stratégie, chez McKinsey ou au BCG », assure Emeric Sauty de Chalon. Un talent que lui reconnaissent ses pairs. « Il n'avait pas son pareil pour retourner une assemblée dans les “road-shows” et faire des présentations qu'un grand cabinet de conseil vous aurait vendues 100.000 euros », raconte un ancien, qui se souvient de la façon dont il avait réussi à convaincre un grand négociant de bordeaux de faire partir un camion de 1 million d'euros de vins, alors que la société n'avait pas un sou en poche. « On l'appelait le “One million truck” », se souvient le cadre admiratif.

Longtemps, le charme opère

En 2012, lors de sa dernière levée de fonds, même si la situation était déjà critique, Emeric Sauty de Chalon parvient à séduire un nouvel actionnaire. Convaincu par le dirigeant, Midi Capital verse environ 900.000 euros. « D'après ses comptes, la société dégagait 8 % de rentabilité nette. Le passif semblait maîtrisé », dit Karine Alet, sa directrice de la distribution.

Longtemps, le charme d'Emeric Sauty de Chalon opère. Un diplômé de l'université Paris Dauphine, un master à HEC, un patronyme à particule et une bonne éducation lui servent de passeport dans les affaires. Un moment conquise, avant que la relation ne dégénère en 2007, Florence Cathiard se souvient : « Les dirigeants parlaient bien, citaient des gens connus. On était du même monde. » Qui aurait soupçonné celui qui organise tous les ans de fastueuses dégustations à l'hôtel Intercontinental à Paris, où se côtoie le gratin du monde du vin et des médias ? « En communication, c'était le meilleur, il avait un énorme carnet d'adresses », se remémore, émue,

une attachée de presse.

Orfèvre du « story telling », Emeric Sauty de Chalon aime raconter sa propre légende. « J'ai eu la chance d'apprendre les vins comme un petit garçon les apprend avec son père. A dix-huit ans, il m'a donné sa cave. J'ai eu 1.000 bouteilles de grands vins. Ça a été le déclencheur », dit-il sur le site du Who's Who. La fameuse cave aurait été bue en trois ans « pour se faire le palais ». Une version de la réalité romancée par Emeric Sauty de Chalon, qui ne boirait « que du thé », soutient un témoin.

Passé au travers des gouttes jusqu'au redressement judiciaire, Emeric Sauty de Chalon réussira-t-il un nouveau tour de passe-passe ? Le tribunal de commerce a donné jusqu'au mois d'avril au site pour présenter un plan de continuation et de remboursement des clients. « Ils sont exposés à un risque pénal. Ils n'ont donc pas d'autre choix que de réussir », explique un proche des négociations.

A moins d'un mois de l'échéance, les avocats de 1855 assurent que le plan est quasiment bouclé. Le fonds PLF1 devrait remettre au pot. Le passif de 1855 et de ChâteauOnline atteint pour le moment 8 millions d'euros, dont 5,8 millions pour les primeurs. Un montant qui pourrait être revu à la hausse. Depuis octobre, le mandataire social, Stéphane Gorrias, recueille les plaintes et évalue les créances. Les avocats de 1855 estiment à 6,8 millions d'euros la facture finale. Comment le site remboursera-t-il ses clients ? Les prix des vins non livrés ont explosé. 1855 songe à proposer d'autres bouteilles aux créanciers. Le mot de la fin reviendra au juge-commissaire, qui devra approuver le plan de continuation.

Jusqu'au bout, Emeric Sauty de Chalon aura semé le trouble. Le site poursuit son activité, toujours avec un stock minimal, mais le nom du groupe, désormais baptisé « Héraclès », a été modifié. Les créanciers se sont demandés s'il ne s'agissait pas d'un dernier coup de Trafalgar pour les flouer. Le fondateur a aussi effacé toute trace de ses bureaux, enregistrés dans des bureaux de domiciliation. Aux dernières nouvelles, le PDG s'était discrètement replié au 33, avenue de l'Opéra. Une nouvelle adresse sans mention aucune. Pour fuir les mécontents, peut-être.

(*) Le prénom a été changé.

A Suivre...
La Presse en Revue